



concernant l'endroit où seront établis les bureaux de vote le jour du scrutin

Municipalité

Saint-Louis-du-HA! HA!

Scrutin du

2025 11 02
année mois jour

Je, MARIE-JOSÉE CORBIN,
Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier, avise les :

- ☒ partis autorisés ou équipes reconnues et candidats indépendants;
☐ représentants des personnes habiles à voter;

A) que j'établis des bureaux de vote le jour du scrutin aux endroits suivants :

Page 1 de 1

BUREAU DE VOTE (Numéro)	ENDROIT (Adresse)
1	95, Saint Charles, Saint-Louis du HA! HA!
2	95, Saint Charles, Saint-Louis du HA! HA!
3	95, Saint Charles, Saint-Louis du HA! HA!

B) que ces bureaux seront ouverts :

dimanche : 2025 11 02
année mois jour

10 h 20 h
de à

Signature

Marie-Josée Corbin
Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier

2025 10 08
année mois jour